

**LA DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES  
MILITAIRES/ 3<sup>ème</sup> REGION MILITAIRE  
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA**

**MISE EN DEMEURE N°01**

**ETP - «HOCINE AHMED»** SISE A : CITE ZERIGUETTE 28 LOTS 20  
BECHAR, TITULAIRE DU CONTRA N° 49/2020 DU 18/06/2020, PORTANT  
SUR LA REALISATION DES TRAVEAUX A BOULAADAM, ET COMPTE  
TENUE DE:

- LE NON COMMENCEMENT DES TRAVEAUX ;
- L'ABANDON DU CHANTIER ;
- LE NON DEPOT DE LA CAUTION DE BONNE EXECUTION.

EST MIS EN DEMEURE, DANS UN DELAI DE HUIT (08) JOURS, A COMPTE  
DE LA DATE DE PUBLICATION DE LA PRESENTE MISE EN DEMEURE,  
POUR COMMENCER LES TRAVEAUX ET RENFORCER LE CHANTIER EN  
MOYENS NECESSAIRES AINSI DE DEPOSER LA CAUTION DE BONNE  
EXECUTION.

FAUTE D'OBTEMPERER AUX INJONCTION DE LA PRESENTE MISE EN  
DEMEURE, LA DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES  
MILITAIRES/3°RM, PROCEDERA A L'APPLICATION DES MESURES  
COERCITIVES PREVUES PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR ;  
NOTAMMENT L'ARTICLE 17 DU CONTRAT.